Entremont le Vieux

Rétrospective de l'année 2016

Ecole

Les Temps d'Activités Périscolaires

avec les pompiers

Les Temps d'Activités Périscolaires

pour le Téléthon

Personnel communal

La retraite pour Josette et Jean-Noël

Une mutation pour Laetitia

Musée de l’ours des cavernes 2016

Le musée en chiffres

Le 5ème site culturel payant le plus visité de Savoie
avec 15000 visiteurs en 2016

Le musée en chiffres

253437 visiteurs depuis son ouverture en 2002

La programmation culturelle 2016

Concert de violoncelle, spectacles, soirées contes, films d'animation, conférences et expositions tout au long de l'année

Prêt de la sculpture de l'ours au Muséum national d'histoire de Paris

« L'ours » signé Thierry Martenon est exposé au Jardin des Plantes dans le cadre de l'exposition temporaire « Espèces d'ours ! »
(12 octobre 2016 – 19 juin 2017)

« 3ème Fête Préhistorique en Chartreuse »

1160 visiteurs pour cette 3ème édition

La meilleure fréquentation depuis sa création en 2008

« 3ème Fête Préhistorique en Chartreuse »

160 personnes ont visité la grotte de la Balme à Collomb

« 3ème Fête Préhistorique en Chartreuse »

150 auditeurs pour les conférences

La faune de Chartreuse

Michel Philippe : « L'ours, animal emblématique de Chartreuse »

Christophe Griggo : « La faune fossile piégée dans la grotte Tempiette (Entremont-le-Vieux) »

Jérôme Bailly : « Petite(s) Histoire(s) de la faune en Chartreuse »

Le Granier

Jacques Nant : « Le Granier, 5ème réseau souterrain de France »

Fabien Hobléa : « De 1248 à 2016 : les colères du Granier »

« 3ème Fête Préhistorique en Chartreuse »

720 inscrits aux ateliers préhistoriques, à la visite du musée et aux spectacles, 130 « repas préhistoriques » servis

Remerciements

• La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse : Suzanne Barnave, Jérôme Bailly et Patrick Gardet

• Les conférenciers : Michel Philippe, Fabien Hobléa, Christophe Griggo, Jacques Nant, Marc Papet, Christian Dodelin, Françoise Ballet

• Le Spéléo Club de Savoie et le Comité Départemental de Spéléologie de la Savoie

• Le Centre de Secours et de Sécurité des Entremonts

• L'Aadec, le Camping de l'ourson, Mémoire des Entremonts

• Les habitants de la Commune

• Les élus de la Commune, le personnel communal ainsi que Pauline Guelle-Germain, stagiaire au musée

Avec le soutien financier :
• du Conseil Départemental de la Savoie
• et du Parc Naturel Régional de Chartreuse

SKI ALPIN

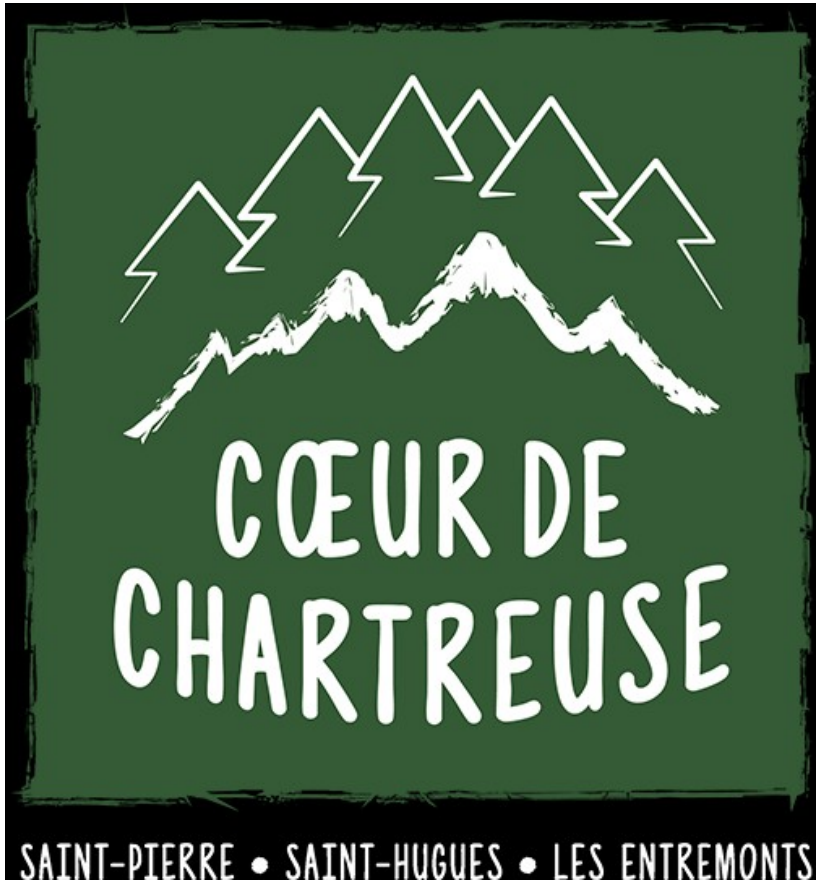
CŒUR DE
CHARTREUSE
SAINT-PIERRE • SAINT-HUGUES • LES ENTREMONTS

SKI ALPIN

Fin de la régie communale des remontées mécaniques :

Suite à la prise de compétence ski alpin par la communauté de commune cœur de Chartreuse, le conseil communautaire a décidé de confier la gestion des domaines skiables Cœur de Chartreuse à un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), qui aura en charge la gestion des stations du Planolet, de Saint Pierre de Chartreuse ,du Granier et du Désert.

Cet EPIC est doté d'un conseil d'administration, composé de :
- Président : M. Denis Séjourné
- Directeur : Jean-Louis Martinot
- Représentant Saint-Pierre d'Entremont Isère : Jean-Paul Petit
- Représentant Entremont le Vieux : Jean-Paul Claret
- Représentant Saint Pierre de Chartreuse : Céline Burlet
- Représentants des autres communes de la CCC : Jean-Louis Monin, Gilles Perrier Muzet, Patrick Falcon.

SKI ALPIN

Grâce à la volonté des Conseils Municipaux successifs, nos deux sites alpins ont traversé un demi-siècle d'activité. Ils ont pour cela mis la priorité sur des investissements réguliers sans pour autant mettre en difficultés les finances de la commune :

- Installation de nouveaux téléskis
- Travaux d'aménagement sur les pistes
- Renouvellement du matériel
- Mise aux normes des téléskis

C'est surtout grâce à l'ensemble des saisonniers (perchmen, régisseurs, pisteurs, dameurs, responsables de sites…) qui ont mis toute leur énergie et leurs compétences pour assurer le bon fonctionnement des stations. Que toutes ces personnes soient remerciées pour leur implication.

SKI ALPIN

Depuis 50 ans les stations ont participé au développement économique et touristique de la commune en favorisant:
- L'implantation de lits touristiques (environ 300 lits à ce jour)
- Le maintien de l'agriculture
- L'initiation et la pratique du ski à plus de mille élèves des écoles d'Entremont, suscitant des vocations de pisteurs, de moniteurs ou autres emplois dans le domaine des remontées mécaniques.

Souhaitons que la nouvelle structure, dotée de moyens plus importants, saura préserver nos sites et trouver des solutions pour les adapter aux changements climatiques, tout en gardant leur caractère familial et l'implication des Entremondants.

Vivement la neige !!!

Les centres de vacances

Les centres de vacances

Des travaux devront être entrepris sur les deux centres de vacances concernant la mise en sécurité et l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Compte tenu des montants prévisionnels des travaux, des demandes de dérogation devront être formulées.

Ces demandes de dérogation devront être justifiées par l'incapacité des structures de gestion de ces centres à faire face à de telles dépenses.

Grâce au chèque expertise de la région, un audit a été réalisé et doit être communiqué très prochainement.

Cet audit permettra de déterminer les travaux à réaliser ainsi que les perspectives d'avenir pour ces centres.

Les travaux en 2016

Amélioration des infrastructures

Réfection partielle de la toiture de l'église

Amélioration des infrastructures

Réfection partielle de la toiture de l'école

Amélioration des infrastructures

Pose de filets de protection autour du terrain de football

Amélioration des infrastructures

Remise en état d'une partie de la route de Tencovaz

Amélioration des infrastructures

Démarrage des travaux d'aménagement de l'auberge

Syndicat des Eaux du Thiers

Finition et mise en service du réservoir de la Plagne

Communication

Le conseil municipal vous informe

4 numéros – 26 pages – 63 articles

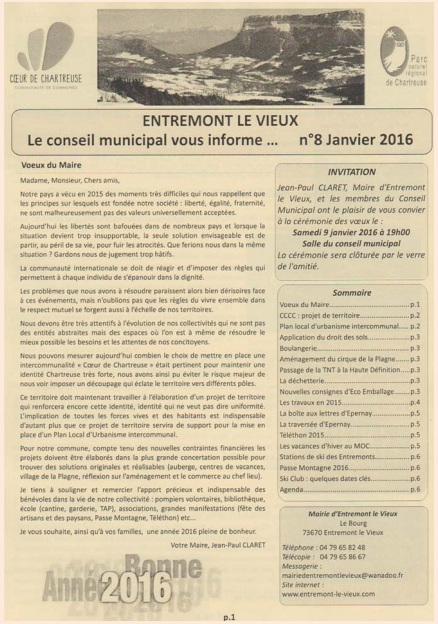

ENTREMONT LE VIEUX
Le conseil municipal vous informe … n°8 Janvier 2016

Voeux du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Notre pays a vécu en 2015 des moments très difficiles qui nous rappellent que les principes sur lesquels est fondée notre société : liberté, égalité, fraternité, ne sont malheureusement pas des valeurs universellement acceptées.

Aujourd'hui les libertés sont bafouées dans de nombreux pays et lorsque la situation devient trop insupportable, la seule solution envisageable est de partir, au péril de sa vie, pour fuir les atrocités. Que ferions nous dans la même situation ? Gardons nous de jugement trop hâtifs.

La communauté internationale se doit de réagir et d'imposer des règles qui permettent à chaque individu de s'épanouir dans la dignité.

Les problèmes que nous avons à résoudre paraissent alors bien dérisoires face à ces événements, mais n'oublions pas que les règles du vivre ensemble dans le respect mutuel se forgent aussi à l'échelle de nos territoires.

Nous devons être très attentifs à l'évolution de nos collectivités qui ne sont pas des entités abstraites mais des espaces où l'on est à même de résoudre le mieux possible les besoins et les attentes de nos concitoyens.

Nous pouvons mesurer aujourd'hui combien le choix de mettre en place une intercommunalité « Cœur de Chartreuse » était pertinent pour maintenir une identité Chartreuse très forte, nous avons ainsi pu éviter le risque majeur de nous voir imposer un découpage qui éclate le territoire vers différents pôles.

Ce territoire doit maintenant travailler à l'élaboration d'un projet de territoire qui renforcera encore cette identité, identité qui ne veut pas dire uniformité. L'implication de toutes les forces vives et des habitants est indispensable d'autant plus que ce projet de territoire servira de support pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Pour notre commune, compte tenu des nouvelles contraintes financières les projets doivent être élaborés dans la plus grande concertation possible pour trouver des solutions originales et réalisables (auberge, centres de vacances, village de la Plagne, réflexion sur l'aménagement et le commerce au chef lieu).

Je tiens à souligner et remercier l'apport précieux et indispensable des bénévoles dans la vie de notre collectivité : pompiers volontaires, bibliothèque, école (cantine, garderie, TAP), associations, grandes manifestations (fête des artisans et des paysans, Passe Montagne, Téléthon) etc…

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une année 2016 pleine de bonheur.

Votre Maire, Jean-Paul CLARET

Bonne Année 2016

INVITATION

Jean-Paul CLARET, Maire d'Entremont le Vieux, et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le :

Samedi 9 janvier 2016 à 19h00

Salle du conseil municipal

La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.

Sommaire

Voeux du Maire……p.1
CCCC : projet de territoire……p.2
Plan local d'urbanisme intercommunal……p.2
Application du droit des sols……p.3
Boulangerie……p.3
Aménagement du cirque de la Plagne……p.3
Passage de la TNT à la Haute Définition……p.3
La déchetterie……p.3
Nouvelles consignes d'Eco Emballage……p.3
Les travaux en 2015……p.4
La boîte aux lettres d'Epernay……p.5
La traversée d'Epernay……p.5
Téléthon 2015……p.5
Les vacances d'hiver au MOC……p.5
Stations de ski des Entremonts……p.6
Passe Montagne 2016……p.6
Ski Club : quelques dates clés……p.6
Agenda……p.6

Mairie d'Entremont le Vieux
Le Bourg
73670 Entremont le Vieux
Téléphone : 04 79 65 82 48
Télécopie : 04 79 65 86 67
Messagerie :
mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr
Site internet :
www.entremont-le-vieux.com

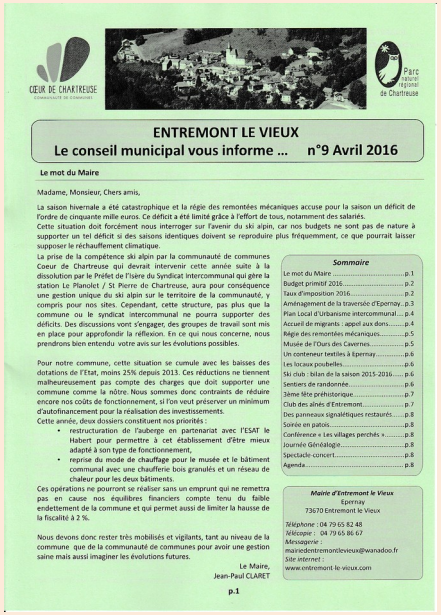

ENTREMONT LE VIEUX
Le conseil municipal vous informe … n°9 Avril 2016

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

La saison hivernale a été catastrophique et la régie des remontées mécaniques accuse pour la saison un déficit de l'ordre de cinquante mille euros. Ce déficit a été limité grâce à l'effort de tous, notamment des salariés.
Cette situation doit forcément nous interroger sur l'avenir du ski alpin, car nos budgets ne sont pas de nature à supporter un tel déficit si des saisons identiques doivent se reproduire plus fréquemment, ce que pourrait laisser supposer le réchauffement climatique.

La prise de la compétence ski alpin par la communauté de communes Coeur de Chartreuse qui devrait intervenir cette année suite à la dissolution par le Préfet de l'Isère du Syndicat intercommunal qui gère la station Le Planolet / St Pierre de Chartreuse, aura pour conséquence une gestion unique du ski alpin sur le territoire de la communauté, y compris pour nos sites. Cependant, cette structure, pas plus que la commune ou le syndicat intercommunal ne pourra supporter des déficits. Des discussions vont s'engager, des groupes de travail sont mis en place pour approfondir la réflexion. En ce qui nous concerne, nous prendrons bien entendu votre avis sur les évolutions possibles.

Pour notre commune, cette situation se cumule avec les baisses des dotations de l'Etat, moins 25% depuis 2013. Ces réductions ne tiennent malheureusement pas compte des charges que doit supporter une commune comme la nôtre. Nous sommes donc contraints de réduire encore nos coûts de fonctionnement, si l'on veut préserver un minimum d'autofinancement pour la réalisation des investissements.
Cette année, deux dossiers constituent nos priorités :

- restructuration de l'auberge en partenariat avec l'ESAT le Habert pour permettre à cet établissement d'être mieux adapté à son type de fonctionnement,
- reprise du mode de chauffage pour le musée et le bâtiment communal avec une chaufferie bois granulés et un réseau de chaleur pour les deux bâtiments.

Ces opérations ne pourront se réaliser sans un emprunt qui ne remettra pas en cause nos équilibres financiers compte tenu du faible endettement de la commune et qui permet aussi de limiter la hausse de la fiscalité à 2 %.

Nous devons donc rester très mobilisés et vigilants, tant au niveau de la commune que de la communauté de communes pour avoir une gestion saine mais aussi imaginer les évolutions futures.

Le Maire,
Jean-Paul CLARET

Sommaire

Le mot du Maire……p.1
Budget primitif 2016……p.2
Taux d'imposition 2016……p.2
Aménagement de la traversée d'Epernay……p.3
Plan Local d'Urbanisme intercommunal……p.4
Accueil de migrants : appel aux dons……p.4
Régie des remontées mécaniques……p.5
Musée de l'Ours des Cavernes……p.5
Un conteneur textiles à Epernay……p.6
Les locaux poubelles……p.6
Ski club : bilan de la saison 2015-2016……p.6
Sentiers de randonnée……p.6
3ème fête préhistorique……p.7
Club des aînés d'Entremont……p. 7
Des panneaux signalétiques restaurés……p.8
Soirée en patois……p.8
Conférence « Les villages perchés »……p.8
Journée Généalogie……p.8
Spectacle-concert……p.8
Agenda……p.8

Mairie d'Entremont le Vieux
Epernay
73670 Entremont le Vieux
Téléphone : 04 79 65 82 48
Télécopie : 04 79 65 86 67
Messagerie :
mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr
Site internet :
www.entremont-le-vieux.com

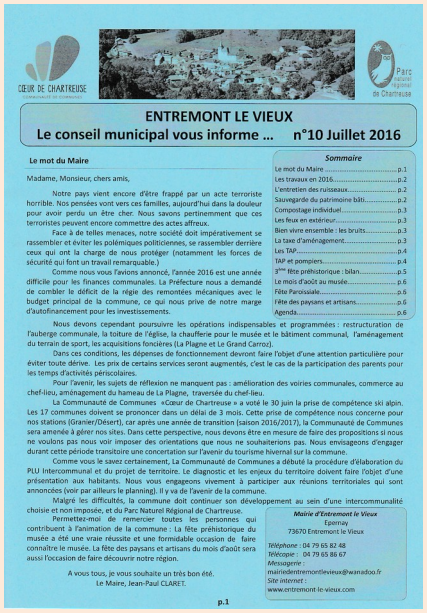

ENTREMONT LE VIEUX
Le conseil municipal vous informe … n°10 Juillet 2016

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers amis,

Notre pays vient encore d'être frappé par un acte terroriste horrible. Nos pensées vont vers ces familles, aujourd'hui dans la douleur pour avoir perdu un être cher. Nous savons pertinemment que ces terroristes peuvent encore commettre des actes affreux.

Face à de telles menaces, notre société doit impérativement se rassembler et éviter les polémiques politiciennes, se rassembler derrière ceux qui ont la charge de nous protéger (notamment les forces de sécurité qui font un travail remarquable.)

Comme nous vous l'avions annoncé, l'année 2016 est une année difficile pour les finances communales. La Préfecture nous a demandé de corriger le déficit de la régie des remontées mécaniques avec le budget principal de la commune, ce qui nous prive de notre marge d'autofinancement pour les investissements.

Nous devons cependant poursuivre les opérations indispensables et programmées : restructuration de l'auberge communale, la toiture de l'église, la chaufferie pour le musée et le bâtiment communal, l'aménagement du terrain de sport, les acquisitions foncières (La Plagne et Le Grand Carroz).

Dans ces conditions, les dépenses de fonctionnement devront faire l'objet d'une attention particulière pour éviter toute dérive. Les prix de certains services seront augmentés, c'est le cas de la participation des parents pour les temps d'activités périscolaires.

Pour l'avenir, les sujets de réflexion ne manquent pas : amélioration des voiries communales, commerce au chef-lieu, aménagement du hameau de la Plagne, traversée du chef-lieu.

La Communauté de Communes «Cœur de Chartreuse » a voté le 30 juin la prise de compétence ski alpin. Les 17 communes doivent se prononcer dans un délai de 3 mois. Cette prise de compétence nous concerne pour nos stations (Granier/Désert), car après une année de transition (saison 2016/2017), la Communauté de Communes sera amenée à gérer nos sites. Dans cette perspective, nous devons être en mesure de faire des propositions si nous ne voulons pas nous voir imposer des orientations que nous ne souhaiterions pas. Nous envisageons d'engager durant cette période transitoire une concertation sur l'avenir du tourisme hivernal sur la commune.

Comme vous le savez certainement, La Communauté de Communes a débuté la procédure d'élaboration du PLU Intercommunal et du projet de territoire. Le diagnostic et les enjeux du territoire doivent faire l'objet d'une présentation aux habitants. Nous vous engageons vivement à participer aux réunions territoriales qui sont annoncées (voir par ailleurs le planning). Il y va de l'avenir de la commune.

Malgré les difficultés, la commune doit continuer son développement au sein d'une intercommunalité choisie et non imposée, et du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Permettez-moi de remercier toutes les personnes qui contribuent à l'animation de la commune : La fête préhistorique du musée a été une vraie réussite et une formidable occasion de faire connaître le musée. La fête des paysans et artisans du mois d'août sera aussi l'occasion de faire découvrir notre région.

A vous tous, je vous souhaite un très bon été.
Le Maire, Jean-Paul CLARET.

Sommaire

Le mot du Maire……p.1
L'entretien des ruisseaux……p.2
Sauvegarde du patrimoine bâti……p.2
Compostage individuel……p.3
Les feux en extérieur……p.3
Bien vivre ensemble : les bruits……p.3
La taxe d'aménagement……p.3
Les TAP……p.4
TAP et pompiers……p.4
3ème fête préhistorique : bilan……p.5
Le mois d'août au musée……p.6
Fête Paroissiale……p.6
Fête des paysans et artisans……p.6
Agenda……p.6

Mairie d'Entremont le Vieux
Epernay
73670 Entremont le Vieux
Téléphone : 04 79 65 82 48
Télécopie : 04 79 65 86 67
Messagerie :
mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr
Site internet :
www.entremont-le-vieux.com

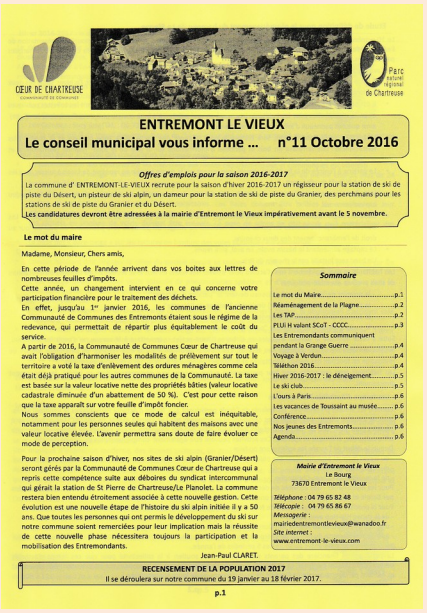

ENTREMONT LE VIEUX
Le conseil municipal vous informe … n°11 Octobre 2016

Offres d'emplois pour la saison 2016-2017

La commune d' ENTREMONT-LE-VIEUX recrute pour la saison d'hiver 2016-2017 un régisseur pour la station de ski de piste du Désert, un pisteur de ski alpin, un dameur pour la station de ski de piste du Granier, des perchmans pour les stations de ski de piste du Granier et du Désert.
Les candidatures devront être adressées à la mairie d'Entremont le Vieux impérativement avant le 5 novembre.

Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

En cette période de l'année arrivent dans vos boites aux lettres de nombreuses feuilles d'impôts.
Cette année, un changement intervient en ce qui concerne votre participation financière pour le traitement des déchets.
En effet, jusqu'au 1er janvier 2016, les communes de l'ancienne Communauté de Communes des Entremonts étaient sous le régime de la redevance, qui permettait de répartir plus équitablement le coût du service.
A partir de 2016, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse qui avait l'obligation d'harmoniser les modalités de prélèvement sur tout le territoire a voté la taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme cela était déjà pratiqué pour les autres communes de la Communauté. La taxe est basée sur la valeur locative nette des propriétés bâties (valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %). C'est pour cette raison que la taxe apparaît sur votre feuille d'impôt foncier.
Nous sommes conscients que ce mode de calcul est inéquitable, notamment pour les personnes seules qui habitent des maisons avec une valeur locative élevée. L'avenir permettra sans doute de faire évoluer ce mode de perception.

Pour la prochaine saison d'hiver, nos sites de ski alpin (Granier/Désert) seront gérés par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse qui a repris cette compétence suite aux déboires du syndicat intercommunal qui gérait la station de St Pierre de Chartreuse/Le Planolet. La commune restera bien entendu étroitement associée à cette nouvelle gestion. Cette évolution est une nouvelle étape de l'histoire du ski alpin initiée il y a 50 ans. Que toutes les personnes qui ont permis le développement du ski sur notre commune soient remerciées pour leur implication mais la réussite de cette nouvelle phase nécessitera toujours la participation et la mobilisation des Entremondants.

Jean-Paul CLARET.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017
Il se déroulera sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2017.

Sommaire

Le mot du Maire……p.1
Réaménagement de la Plagne……p.2
Les TAP……p.2
PLUi H volant SCoT - CCCC……p.3
Les Entremondants communiquent pendant la Grange Guerre……p.4
Voyage à Verdun……p.4
Téléthon 2016……p.4
Hiver 2016-2017 : le déneigement……p.5
Le ski club……p.5
L'ours à Paris……p.6
Les vacances de Toussaint au musée……p.6
Conférence……p.6
Nos jeunes des Entremonts……p.6
Agenda……p.6

Mairie d'Entremont le Vieux
Le Bourg
73670 Entremont le Vieux
Téléphone : 04 79 65 82 48
Télécopie : 04 79 65 86 67
Messagerie :
mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr
Site internet :
www.entremont-le-vieux.com

Travail sur un logo pour la commune

?

?

?

?

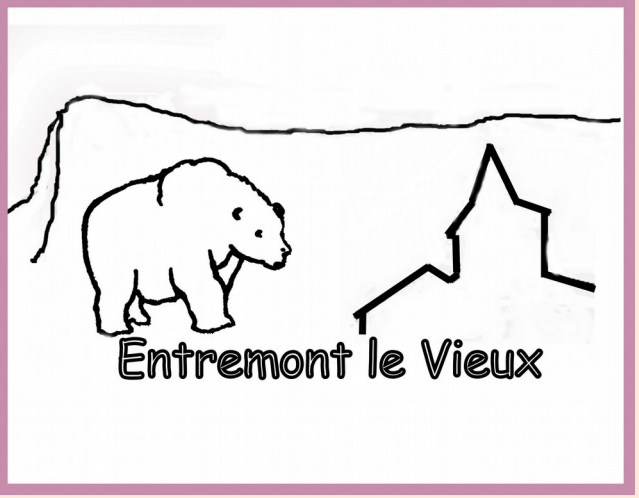

Forêt
Environnement
Acquisition foncière
Urbanisme

Forêt

Office National des Forêts

Direction territoriale RHONE ALPES
Agence départementale de la SAVOIE

Département de la SAVOIE (73)
Arrondissement de CHAMBERY
Canton des Echelles
Région IFN n° 710 Chartreuse

FORET COMMUNALE DE ENTREMONT LE VIEUX 315 ha 06 a et FORET SECTIONALE DU DESERT 4 ha 75 a

Révision d'aménagement forestier
(2006 - 2020)

1ère série.....	187.44 ha	Futaie irrégulière
2ème série.....	132.37 ha	Série d'intérêt écologique particulier

POUR CONSULTATION PAR LE PUBLIC

Altitude

Supérieure = 1867 m
Inférieure = 1150 m
Moyenne = 1400 m

Essences principales (% en surface état actuel)

Sapin	9%
Epicéa	49%
Pin cembro, Mélèze	1%
Hêtre	12%
Feuillus divers	3%
Vides non boisables et formations assimilées	25%
Total	100%

Forêt

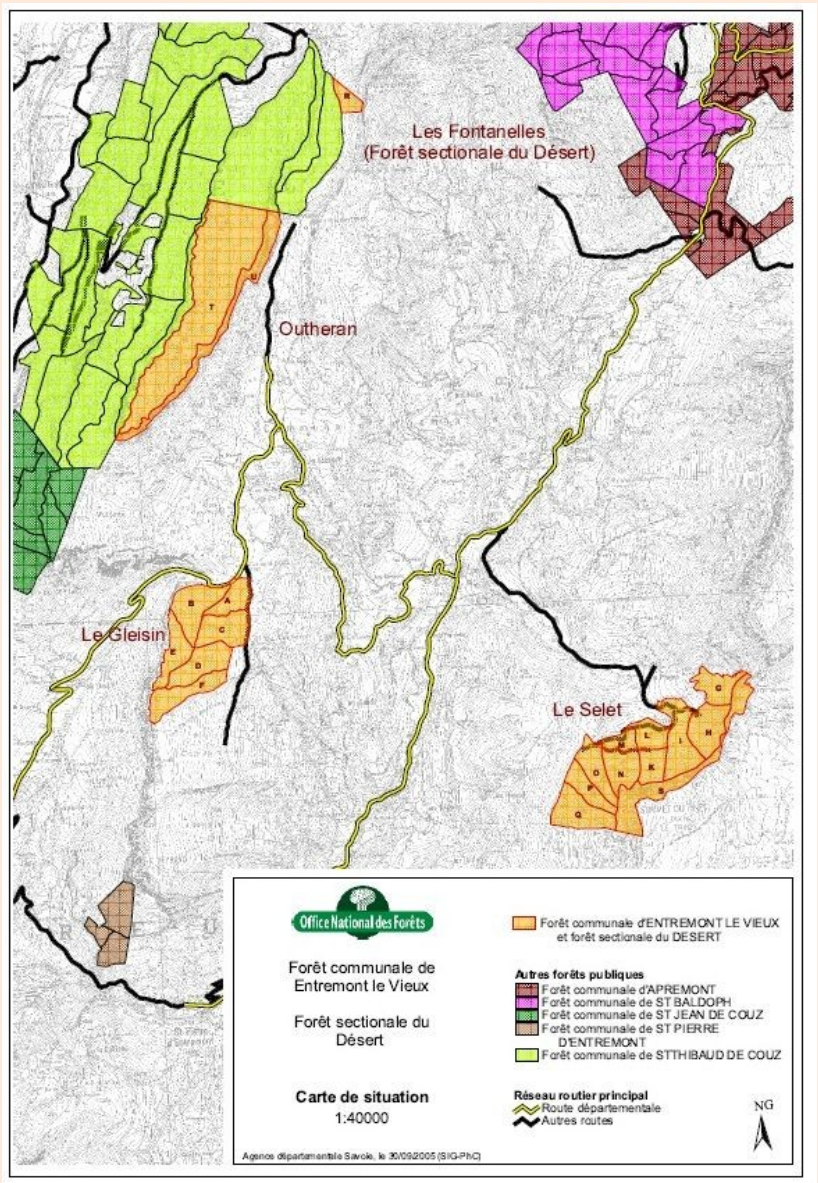
Les Fontanelles
(Forêt sectionale du Désert)
Outheran
Le Gleisin
Le Selet
Office National des Forêts
Forêt communale de
Entremont le Vieux
Forêt sectionale du
Désert
Carte de situation
1:40000
Forêt communale d'ENTREMONT LE VIEUX
et forêt sectionale du DESERT
Autres forêts publiques
Forêt communale d'APREMONT
Forêt communale de ST BALDOPH
Forêt communale de ST JEAN DE COUZ
Forêt communale de ST PIERRE
D'ENTREMONT
Forêt communale de STTHIBAUD DE COUZ
Réseau routier principal
Route départementale
Autres routes
NG
Agence départementale Savoie, le 30/09/2005 (SIG-PhC)

Forêt

Martelage

Environnement

Etude de définition pour le réaménagement du hameau de la Plagne

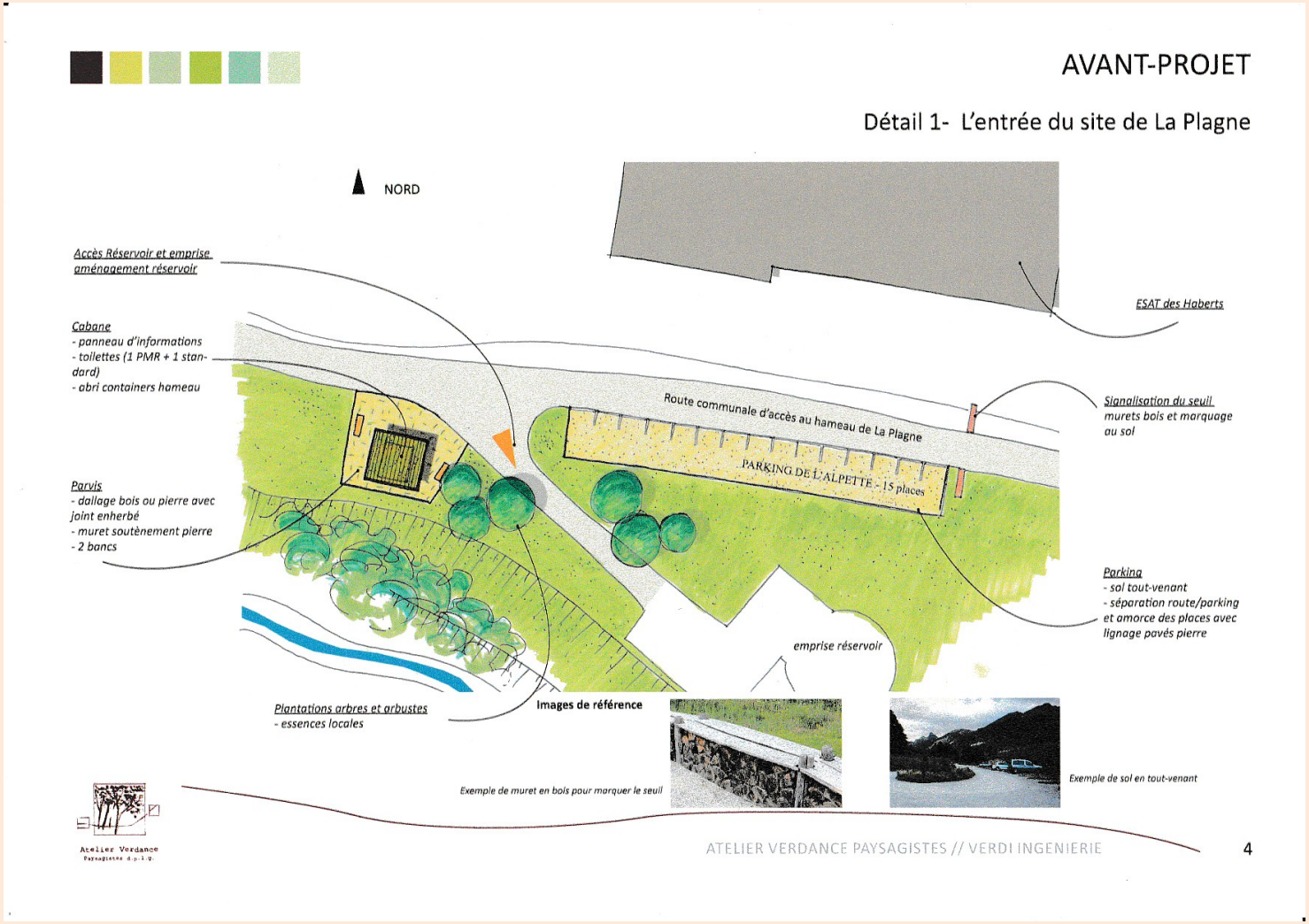

Etude de définition pour le réaménagement du hameau de la Plagne

AVANT-PROJET

Détail 3- Le parking de la Balme à Collomb et la valorisation de la Zone Humide

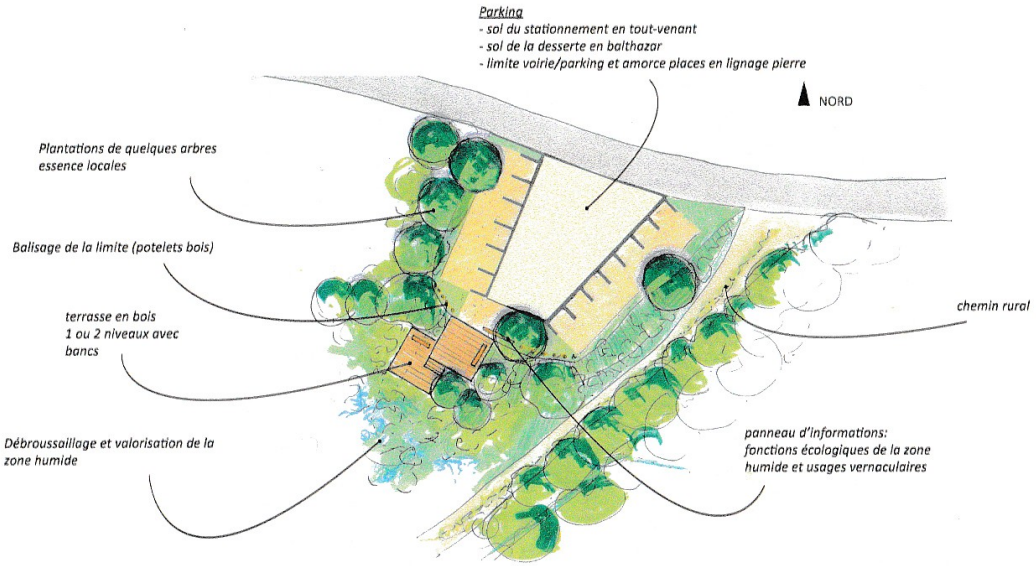

Images de référence

Exemple terrasse bois et banc

Exemple terrasses sur différents niveaux

Atelier Verdance
Paysagistes d.p.l.g.

Etude de définition pour le réaménagement du hameau de la Plagne

Etude de définition pour le réaménagement du hameau de la Plagne

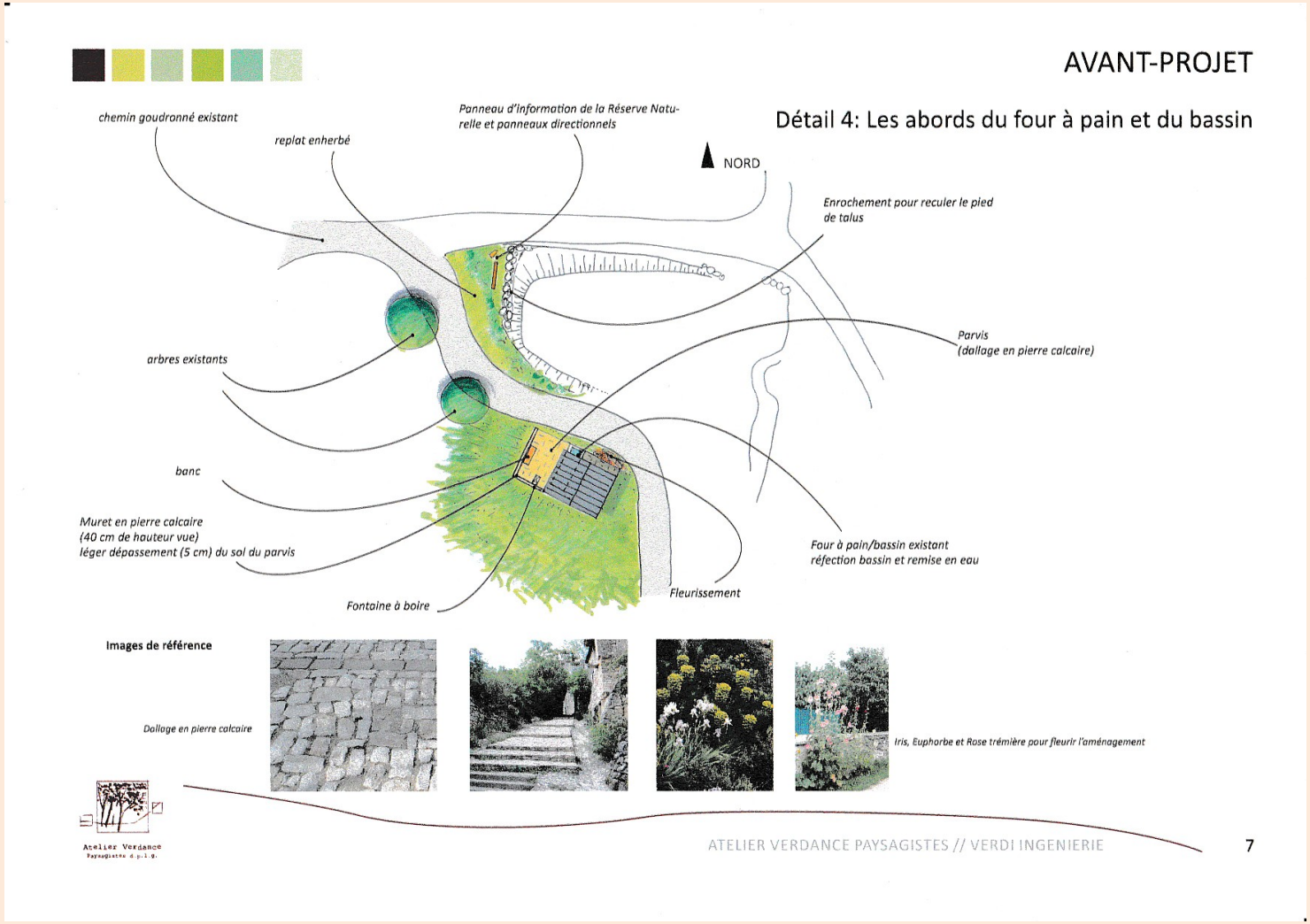

Environnement

Réaménagement de la traversée d'Epernay

Acquisition foncière

Le Grand Carroz

Acquisition foncière

La Plagne : Parking du Granier

Acquisition foncière

La Plagne : Réservoir et parking de l'Alpette

Urbanisme : PLU Entremont le Vieux

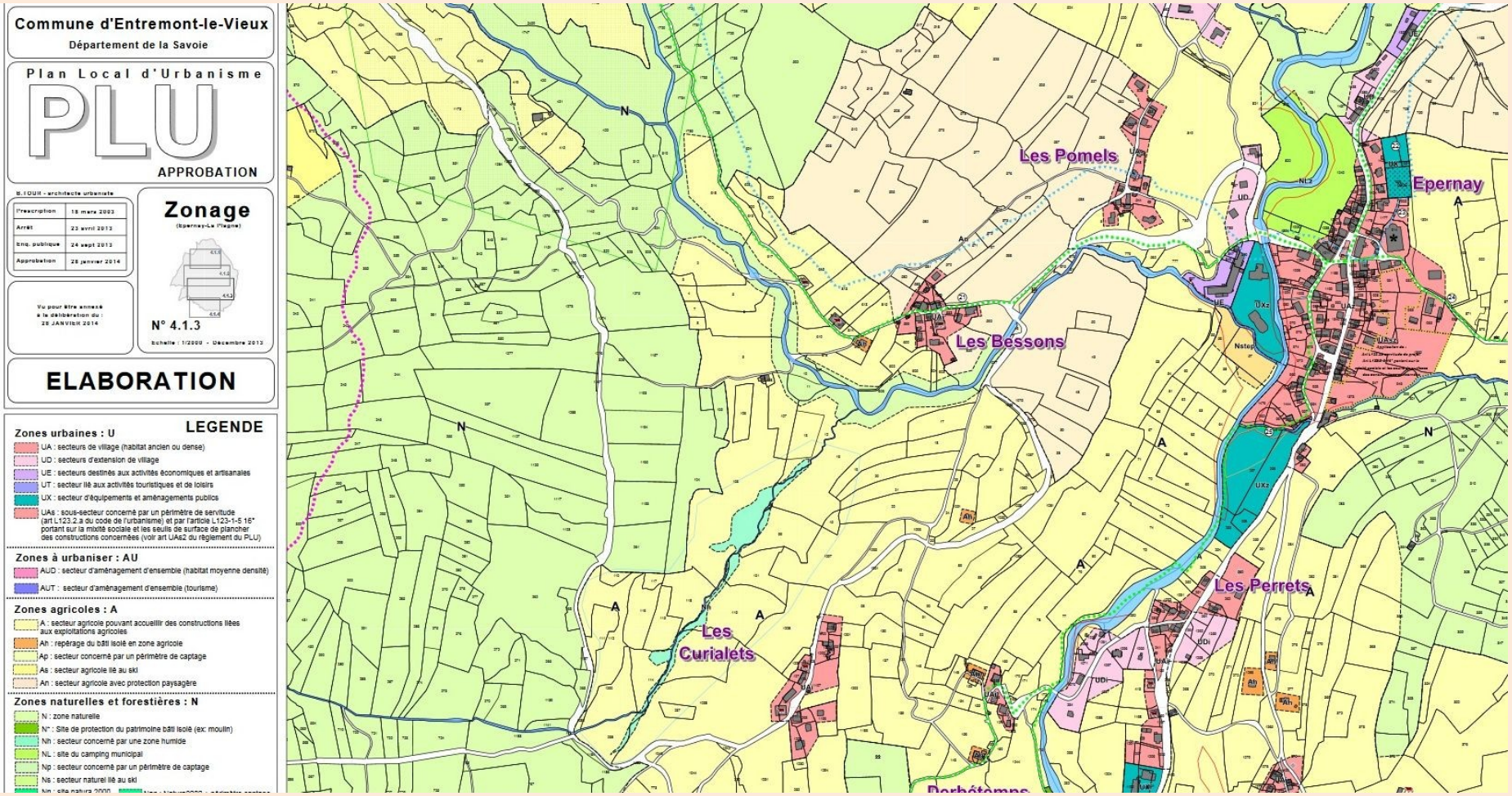

Urbanisme : PLU Entremont le Vieux

	2015	2016
PC	8	6
DP	31	22
CU	126	33
Total	165	61

Urbanisme : PLUi-H Coeur de Chartreuse

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET VALANT SCOT POUR LE TERRITOIRE DE CŒUR DE CHARTREUSE

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Projet esquissé suites aux ateliers de novembre – décembre 2016 avec les élus du Cœur de chartreuse

Une opération réalisée avec le soutien financier de

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SAVOIE LE DÉPARTEMENT
CLUB PLUi plan local d'urbanisme intercommunal
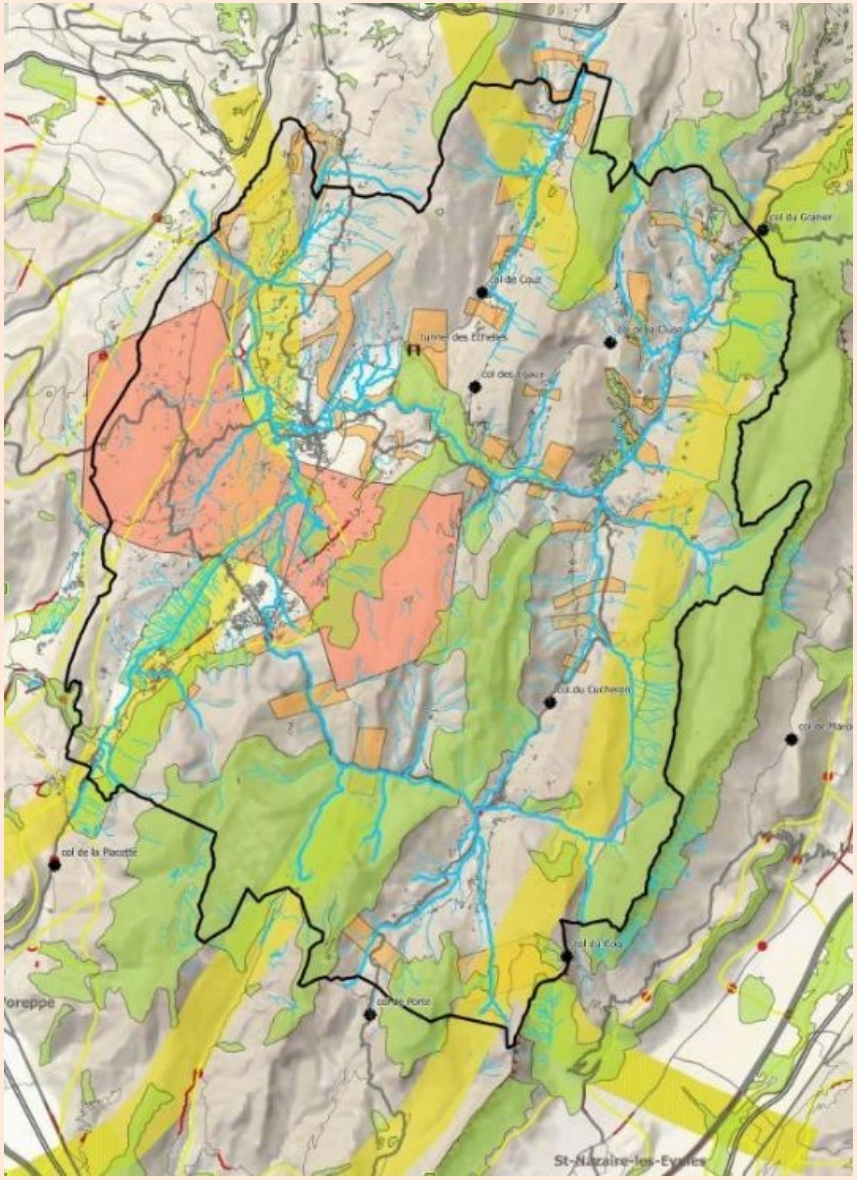
Urbanisme : PLUi-H Coeur de Chartreuse